

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-575545

64396

CA

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12585

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZERHOUNI SOLFIA

Date de naissance : 01/12/1987

Adresse : RES LES CHAMPS 3 G 18 NASSIM CASABLANCA

Tél. : 0662129142

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Enfant

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données à caractère personnel.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-575545

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

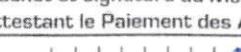
Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 FEV 2013	CS		3000	INP : <input type="text"/>  BRAOU BOUCHRA Médecine Obstétricienne El Rayam

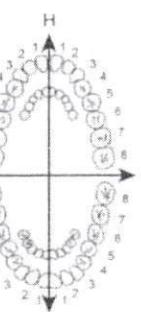
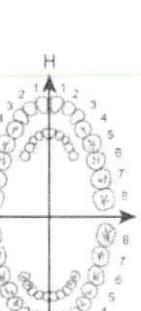
EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Feuilleuse	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NO Lot. Nassim. Quartier M422134 CASABLANCA Tél: 0522.00.00.00 Fax: 0522.00.00.00 www.ph20.ma	24/02/21	270.10 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 Dr. J. L. MOUAFAK Radiologue Biologiste Centre Al Maghrib Casablanca	2.3.21	ASLRB	180.00

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																		
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																		
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																		
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées (List of teeth treated)	Nature des Soins (Nature of treatments)	Coefficient (Coefficient)	INP : <input type="text"/>														
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXÉCUTION														
				FIN D'EXÉCUTION														
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
				DATE DE L'EXÉCUTION														
				O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES 														
				DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">26533412 00000000</td> <td style="text-align: center;">21433562 00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td></td> </tr> </table>					H	G	26533412 00000000	21433562 00000000	D	G	35533411	11433553	B	
				H	G													
				26533412 00000000	21433562 00000000													
				D	G													
				35533411	11433553													
B																		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession																		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION																		

Docteur Bouchra KARAOUI

Gynécologue / Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris



Stérilité du couple - accouchement

chirurgie gynécologique - Coeliochirurgie

maladie du sein - Echographie

الدكتورة بشرى قراوي

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بباريس

طبيبة ملحة وطبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

عقم الزوجين - الولادة

الجراحة التسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

04 FEV
Casablanca, Le الدار البيضاء في

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
REF : 002205
P.E.C : 20/01/11
6 118000 061113

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V : 21DH80
REF : 002205
P.E.C : 20/01/11
6 118000 061113

ALDOMET 500 mg
Boîte de 30 comprimés enrobés
AMM N°555/15 DMP/21/NRQ
PPV : 56,20 DH
Distribué par SOTHEMA
B.P N° 1,27182 Bouskoura-Maroc
6 118001 071333

de 3
6 118001 103041
Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés
Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DAOUDI

56.20

② Aldu 80 mg

319334

60.50

③ Taw 80 mg

87.00

④ Rebec 80 mg

325, Lot Nassem, Ouedche Nassem
TELE/FAX : 05-22-66-05-00
MA-20190 CASABLANCA
WWW.NASSEM.COM
PHARMACIE H2O
XANT
LOT: 200430
DLUO: 12/2023
97.00 DH

W2.80

⑤ en bouteille
Ag x 100 ml

Lot 20343/FC13
04/2023 PPD 42.0
Ex est composé de plantes

T = 290.10



Dr. KARAQUI BOUTEFA
Gynécologue Obstétricienne
22, Bd. Omar El Khayam
Télé: 0522 24 50 00

Docteur Bouchra KARAOUI

Gynécologue - Obstétricienne

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Ex attachée et Interne des hôpitaux de Paris

Stérilité du couple - accouchement

chirurgie gynécologique - Cœliochirurgie

maladie du sein - Echographie



الدكتورة بشرى قراوي

اختصاصية في أمراض النساء والولادة

خريجة كلية الطب بباريس

طبيبة ملحقة وطبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

عقم الزوجين - الولادة

الجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

Casablanca, Le الدار البيضاء في

7 Mars 1988

fa. Mdr. M. M.

LABORATOIRE
Dr. L. F. A.
Médecin Biologiste
29, Résidence Al Madina
Sidi Maarrow Al Madina
Casablanca

Dr. KARAOUI Bouchra
Gynécologue Obstétricienne
22 Bd. Omar Al Khayam
Tel: 0522 26 69 00 - Fax: 0522 21 20



مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biogiste)
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles
(IA-FIV-ICSI) Paris - France
Ex Enseignante à la faculté de médecine
CHU Ibn Rochd Casablanca
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 02-mars-21



17618

Date de prélèvement : mardi 2 mars 2021

Référence : 3 020321 176182

Nom Prénom : LARAQI HOUWA

Médecin : BOUCHRA KARAOUI

BIOCHIMIE CLINIQUE

Profil	Analyse	Résultat	VR: Valeurs de références
Rénal			
	Acide urique	34,65	25 - 65 mg/l

Observations

Dr Bahija LAHRAR
Médecin Biogiste

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL
Dr LAHRAR & BAHJA
Médecin Biogiste
29, Résidence Al Madina
Sidi Maârouf Casablanca



مختبر المستقبل للتحاليل الطبية

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL D'ANALYSES MEDICALES

Docteur Bahija LAHRAR

Médecin Spécialiste en Analyses Médicales (Biologiste)
Spécialiste en Diagnostic et Thérapeutique des couples infertiles
(IA-FIV-ICSI) Paris - France
Ex Enseignante à la faculté de médecine
CHU Ibn Rochd Casablanca
DU de management de la qualité université Bordeaux

Edité le : 02-mars-21



INPE 093060754

Facture N°: 1082/21

Référence:	
Date de prélèvement	mardi 2 mars 2021
Nom Prénom	LARAQI HOUDA
Médecin:	BOUCHRA KARAOUI

3 020321 176182

Patente (TP) 36155845

ICE 001635929000031

Analyses	Cotation B	Total
IE	25	33,50
Acide urique	31	41,54
Toxoplasmose (IgG)	100	134,00
	156 B	209,04 dh
	Remise	29,00 dh

Net à payer TTC 180,04 dh

Arrête la présente facture à la somme de CENT QUATRE-VINGTS DIRHAMS ET QUATRE CENTIMES

Dr bahija LAHRAR
Médecin Biologiste

LABORATOIRE AL MOUSTAKBAL
Dr. Bahija LAHRAR
Médecin Biologiste
29, Résidence Al Madina
Sidi Maârouf Casablanca
T. +212 37 05 13